



NOM ET PRENOM

SEMAINE DU 28 AVRIL AU 04 MAI 2026

Bien penser à inscrire votre nom et prénom, Merci

SEMAINE 18

	MARDI 28	MERCREDI 29	JEUDI 30/04	VENDREDI 01/05	SAMEDI 02	DIMANCHE 03	LUNDI 04
SOUPE 1,20€	VELOUTÉ DE CAROTTES	SOUPE DE LENTILLES	VELOUTÉ D'ASPERGES	SOUPE DU POTAGER	BOUILLON DE BŒUF ALPHABET	SOUPE AU CÉLERI	VELOUTÉ AUX 3 LÉGUMES
ENTRÉE	ASPIC DE POISSON ou RILLETES DE PORC	QUICHE DU JOUR ou SALADE BRESSANE	SARDINES AU CITRON ou SALADE VERTE	MACEDOINE DE LEGUMES ou ŒUF DUR POULETTE	SALADE DE POMMES DE TERRE ou TERRINE DE POULET	POISSON MAYONNAISE ou SALADE DE RIZ	CHOU-ROUGE VINAIGRETTE ou FEUILLETÉ COMTOIS
PLAT OU PLAT UNIQUE	CÔTE DE PORC AU JUS ou SAUTÉ DE DINDE AUX OLIVES	EMINCE DE BŒUF SAUCE AU POIVRE ou POISSON BLANC SAUCE CHORON	PAELLA MAISON OU	OMELETTE AU FROMAGE ou STEAK HACHÉ	JOUE DE PORC CONFITE ou POISSON MEUNIERE	LAPIN SAUCE CHASEUR ou POITRINE DE VEAU FARCIE	PALERON CONFIT DE BŒUF ou COQUELET RÔTI
LÉGUME	POMMES DE TERRE RISSOLÉES ou CHAMPIGNONS PERSILLÉS	PÂTES EN GRATIN ou COURGETTES PERSILLEES	POULE AU POT ET SES LÉGUMES	HARICOTS VERTS PERSILLÉS ou PUREE DE POMMES DE TERRE	FLAN DE BROCOLIS ou BULGOUR	POMMES NOISETTES ou CÔTES DE BLETTES	TOMATE PROVENÇALE ou PETITS POIS CAROTTES
FROMAGE	ST PAULIN ou MUNSTER	CANTADOU ou TOMME DE SAVOIE	PETITS SUISSES ou EMMENTAL	SAINT MORET ou SAINT NECTAIRE	CARRÉ FRAIS ou FROMAGE DU JOUR	FROMAGE BLANC ou RONDELÉ	BÛCHE MELANGE ou SIX DE SAVOIE
DESSERT	PÂTISSERIE DU JOUR ou BANANE	CRÈME DESSERT ou COCKTAIL DE FRUITS	TIRAMISU ou MARMELADE DE FRUITS	ÎLE FLOTTANTE ou POIRE	CLAFOUTIS AUX ABRICOTS ou FRUIT	TARTE AU CHOCOLAT ou QUESTCHES AU SIROP	GÂTEAU DE SEMOULE ou YAOURT AROMATISE
PAIN 0,65€	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		

PAIN (précisez le nombre de pains par livraison dans les cases ci-dessus Merci)

En cas d'absence, prévenir le plus rapidement possible

NOUS RAPPELONS QUE TOUS LES REPAS COMMANDÉS ET ANNULÉS SANS UN DÉLAI D'UNE SEMAINE SERONT FACTURÉS (SAUF HOSPITALISATION D'URGENCE SI CETTE DERNIERE A BIEN ÉTÉ

DÉCLARÉE (un bulletin d'hospitalisation devra être fourni)

Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des repas au dehors par mesure de sécurité alimentaire, En cas d'absence, les repas ne seront pas déposés mais seront tout de même facturés,

LA CUISINE DE JACQUOTTE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE LORS DES LIVRAISONS ET EN DEHORS DE SES LOCAUX